

CONSIGNES COVID-19

du Royal Aéro Para Club de Spa asbl

1. Introduction :

Remarque : dans ce présent document, les amendements par rapport au document précédent, sont soulignés double ligne dans le texte ci-dessous.

Conformément à la décision de la Direction Générale des Transports Aériens, telle que rappelée dans les circulaires du 19/06/2020 et du 02/11/2020, la reprise des activités récréatives aériennes est autorisée depuis ce 20/06/2020, de même que les cours de formation à la licence de pilote privé, ceci **sous des conditions spécifiques et strictes**.

Notre Club a précisé ces conditions pour tenir compte du cas spécifique propre au RAPCS, **conditions dorénavant en vigueur**.

Pour se conformer à ces prescriptions, il est **indispensable que chaque pilote, élève-pilote et instructeur apporte avec lui et utilise les équipements individuels de protection et de désinfection** contre le Covid19 (Gants – Masque couvrant nez et bouche – Mouchoirs en papiers – Gel désinfectant – Sac plastique pour reprendre ses déchets, ...). De même, les **équipements** tels que **casques, micro, stylo, papiers, tablette**, etc. seront **strictement personnels**, et ne pourront être confiés à d'autres personnes.

Néanmoins, en cas d'oubli, le Club a prévu une certaine réserve de produit désinfectant et matériel de protection. Mais nous comptons sur la coopération et la conscience de chacun pour le respect et l'application des règles, en toute autonomie.

2. Avant de vous rendre à l'aérodrome :

- Contrôlez la **validité** de tous vos certificats et licences, et la « fraîcheur » de votre expérience.
- **Contactez un F.I.** de votre choix. Ayez votre carnet de vol sous la main pour pouvoir répondre rapidement aux questions de l'instructeur, telles que celle relative à votre expérience récente, ou de vos temps de vol, etc.
- Ce contact permet aussi à l'instructeur de vous tenir au courant ou de vous **rappeler les dernières consignes** en fonction de la situation.
- **C'est le F.I.**, et uniquement lui, qui gèrera la **réservation sur le website du RAPCS** (donc même pour les pilotes autonomes et relâchés).
- **Préparez votre vol à domicile**, à tous points de vue : Notam , météo, carburant, W&B, plan de vol, etc. Les vols peuvent comprendre des escales dans d'autres aérodromes, à condition d'avoir préalablement obtenu l'accord du responsable de ces aérodromes d'escale, d'avoir pris connaissance de la manière dont les règles sanitaires y sont organisées, et de prendre les dispositions pour les respecter. Par ailleurs, le **clubhouse reste condamné**.
- **Désinfectez tous vos équipements personnels** avant de vous rendre à l'aérodrome.
- **Emportez vos propres protections et moyens de désinfection** anti-Covid19 : Gants – Masque – Mouchoirs en papier – Gel désinfectant, pour votre hygiène personnelle.
- N'oubliez pas **eau et de quoi s'alimenter** éventuellement. Le Sunset est fermé (restrictions HORECA). De même, vu les conditions très sévères à respecter, nos toilettes restent condamnées (« prenez vos précautions »).
- Emportez un **sac plastique pour y déposer et reprendre vos déchets** personnels. Les poubelles disponibles sur le site ne peuvent pas être utilisées.
- En cas de **symptômes** qui pourraient faire suspecter une contamination probable avec le Covid19 (Toux sèche – Fièvre – Respiration courte – Fatigue, ...), ou si vous avez été en

contact avec une personne malade dans les 14 derniers jours, **restez chez vous et prévenez notre personne de contact COVID-19** (voir ci-dessous au point 7).

3. **Dans les installations de l'aérodrome :**

- Le terrain est **fermé au public**. Seuls les membres pilotes et les personnes nécessaires pour les opérations aériennes peuvent se trouver dans les installations. **Seuls les vols « solo » sont autorisés** (y compris pour un élève sous la supervision de son instructeur, les vols de maintenance, ou de sécurité). Exceptionnellement, le pilote peut être accompagné des personnes issues de sa bulle familiale, OU son unique contact rapproché externe à sa bulle.
- **Tout pilote ou élève-pilote** se présentant à l'aérodrome, en accord avec le planning convenu préalablement avec un instructeur, **devra patienter dans le bureau du SPW**, ou à l'entrée, en attendant d'être **pris en charge par l'instructeur**, ou d'avoir le feu vert de l'agent du SPW, au courant du planning convenu.
- Les **briefings** (Espaces aériens – Météo – Notam – Mesures anti-Covid19, etc.) **se font à l'air libre**.
- Dans les différentes zones, il **ne peut y avoir plus que le nombre de personnes nécessaires** au bon fonctionnement en toute sécurité, qui respecteront les règles de **distanciation sociale (1,5m)**, à respecter toujours et partout sur le site de l'aérodrome. Sur l'ensemble du site, l'usage du masque est obligatoire et celui des gants est vivement recommandé. A défaut, désinfection des mains avant et après l'activité. Les surfaces extérieures de l'aéronef qui sont touchées avant et après le vol seront désinfectées.
- Tout **matériel** devra être scrupuleusement **désinfecté** avant et après chaque usage.
- Le **lavage des mains** sera possible dans le **bureau voisin du bureau des instructeurs** au rez-de-chaussée (1 personne à la fois).

4. **Dans l'avion et en vol :**

- La **pochette** avec les papiers de l'avion sera et restera **dans l'avion**. Son contenu aura été vérifié par les instructeurs. Il faudra **éviter de toucher** cette **pochette**.
- La **clé**, la **checklist**, et le **carnet de route** se trouveront en dehors de la pochette et placés à l'intérieur de l'habitacle de l'avion à un endroit visible.
- Une boîte avec des **lingettes de nettoyage/désinfection** sera disponible et sera remise à **l'arrière du dossier du siège pilote**.
- Ouvrez les **aérateurs** de manière à favoriser la **ventilation** du cockpit.

5. **Vol d'écologie en double commande :**

NON AUTORISE.

6. **Après le vol :**

- **Aérez** le cockpit.
- **Désinfectez** tout ce qui a été touché dans l'avion ou à l'extérieur : les commandes, les manettes, les boutons, les fusibles, etc. Pas de spray alcoolique sur les cadrans du tableau de bord, mais utilisez les lingettes mises à disposition derrière le dossier pilote.
- Prenez les précautions sanitaires au moment de remplir le **carnet de route** de l'avion.

7. **En tout temps :**

- Le Club désigne le chef-pilote Benoît Mendès, qui accepte, en tant que contact COVID-19. Toute contamination COVID19 doit être lui être signalée dès que possible. Il la rapportera au GA Task Force par l'intermédiaire de la Fédération, afin que toute mesure inefficace puisse être ajustée.
- Le Club ou les pilotes, par l'intermédiaire de notre contact COVID-19 désigné, doivent pouvoir fournir sans délai, à la demande des autorités de santé publique compétentes, les données concernant les passagers et leur numéro de téléphone ou adresse mail ayant

pris part à un vol. A cet effet, un formulaire sera disponible au bureau SPW, et systématiquement tenu à jour à jour par les pilotes eux-mêmes dès leur arrivée.

Spa le 2 novembre 2020

Reinaldo de Oliveira

Président

Francis Honhon

Secrétaire

Benoît Mendes

Chef Pilote